

GUIDE POUR L'ÉVALUATION DE STAGE

PREAMBULE

Ce guide élaboré par un groupe composé de professionnels issus de la formation IADE est destiné à vous guider dans la réalisation de l'évaluation de stage. *La formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier anesthésiste vise l'acquisition de compétences pour **répondre aux besoins de santé** des personnes dans le cadre d'une pluri-professionnalité. Elle amène les étudiants IADE à **devenir des praticiens responsables, autonomes et réflexifs**¹ dans le domaine des soins en anesthésie, des soins d'urgences et de réanimation et dans la prise en charge de la douleur.*

Cette formation professionnalisante se déroule en alternance sur 4 semestres et permet l'acquisition de 120 ECTS aboutissant à la délivrance d'un grade Master et du Diplôme d'Etat d'Infirmier Anesthésiste dont 60 ECTS sont attribués par la validation des compétences en stage.

Rappel de la réglementation

Arrêté de formation IADE

Article 24

L'acquisition des compétences en situation se fait progressivement au cours de la formation.

Dans chaque stage, les professionnels du lieu de stage proposent la validation totale ou partielle de compétences et renseignent la feuille d'évaluation par la mention « stage validé » ou « stage non validé » justifiée par une argumentation précise et factuelle.

Référentiel de formation IADE

6.7 Evaluation des compétences en stage

Dans chaque stage, les professionnels du lieu de stage valident ou non le stage, proposent la validation totale ou partielle de compétences et renseignent la feuille d'évaluation par une argumentation précise et factuelle.

¹ Annexe III : Le référentiel de formation

L'évaluation de l'étudiant prendra en compte son niveau de formation (semestre d'études, enseignements théoriques reçus, acquisitions antérieures...), sa progression et ses acquis.

***La feuille d'évaluation** permet de mesurer la progression de l'étudiant et son degré d'acquisition des compétences à partir des critères et indicateurs en référence au référentiel de compétences annexe II.*

L'évaluation des compétences

On peut trouver de nombreuses définitions de la compétence, en voici une : « La compétence professionnelle est la faculté de juger de ce qui est opportun dans les situations que la profession fait rencontrer. » (Rey, 2009). Pour évaluer cette compétence, il est important d'apprécier la **performance** (l'élève est-il capable d'agir en situation ?) mais il est également nécessaire de **comprendre par quelle réflexion** il est passé pour arriver à cette action afin de vérifier :

- si sa réussite s'appuie sur un raisonnement adapté
- s'il a acquis la capacité à transférer cette compétence dans d'autres situations.

Cette activité mentale pourra au mieux être appréciée par des temps **d'analyse réflexive après l'action.**

La fiche d'évaluation reprend les 7 compétences du référentiel IADE accompagnées de critères d'évaluation classés par ordre croissant de D à A que vous devez cocher en vous aidant éventuellement de la suite de ce document.

En effet pour vous permettre de mieux appréhender ces 7 compétences, vous pourrez vous aider du glossaire qui reprend quelques termes utilisés dans cette fiche d'évaluation.

Afin de vous déterminer sur le niveau acquis par l'étudiant dans telle ou telle compétence, vous pourrez également vous appuyer sur la version synthétique du référentiel de compétences IADE.

GLOSSAIRE

L'adaptation

C'est l'art de faire avec l'environnement. En secteur d'anesthésie-réanimation, la multiplicité des lieux d'exercice et des situations, la complexité des interactions humaines, les évolutions constantes des équilibres physiologiques rendent cette capacité prégnante tout au long de la prise en charge des patients.

L'analyse

L'analyse impose des opérations mentales de fragmentation et de reconstruction des éléments en lien avec le patient, la technique d'anesthésie et la chirurgie et permet ainsi de donner sens dans le contexte. Il s'agit d'identifier les éléments d'une situation et les liens qui les unissent, de choisir la stratégie et les actions à mettre en œuvre pour une prise en charge la plus appropriée du patient. L'analyse est le préalable à la prise de décision.

L'anticipation

Anticiper c'est prévoir l'évolution des phénomènes avant même qu'ils n'apparaissent. Cela impose de connaître les systèmes et phénomènes dynamiques observables dans le contexte de l'anesthésie. Ainsi l'anticipation permet une gestion prévue et appropriée des situations de soins.

L'autonomie

L'autonomie peut se définir comme la capacité à s'organiser seul, à connaître ses ressources, ses limites, et ses compétences et à s'inscrire dans une logique collégiale et collective. Le professionnel a conscience de son champ d'action, de ses capacités à gérer individuellement la prise en charge d'un patient tout en sachant solliciter les ressources de l'équipe.

La collaboration

C'est la capacité à s'intégrer et coopérer dans une équipe pluridisciplinaire et d'y apporter une contribution efficace. Elle suppose une intentionnalité commune.

L'organisation

Elle est indissociable de la sécurité et de la qualité des soins spécifiques dispensés en anesthésie, l'organisation s'appuie sur la rigueur, la méthode, la logique argumentée.

Le positionnement

C'est la capacité à tenir une position et à agir dans et pour la profession, conformément à ses responsabilités et ses valeurs enrichies par un questionnement constant de ses pratiques professionnelles.

Le savoir être

C'est la mise en œuvre du respect pour le patient, pour les autres et pour soi. Il s'agit de faire preuve d'un comportement qui s'appuie sur une communication appropriée dans un collectif selon des normes admises et une éthique professionnelle. Il est constitutif de la compétence professionnelle.

Le savoir faire

La pratique de l'anesthésie impose la connaissance et la maîtrise de gestes spécifiques à la discipline. Le savoir faire s'appuie sur l'habileté gestuelle, la dextérité et le respect des procédures.

Le raisonnement clinique

Le raisonnement clinique infirmier peut être considéré comme un processus cognitif (ou intellectuel) (ou mental) donc implicite par laquelle l'infirmier recueille, analyse et synthétise les informations obtenues, les intègre avec les connaissances et les expériences antérieures, et les utilise pour prendre des décisions de diagnostic et de prise en charge.

La réflexivité

La réflexivité est une démarche consistant à observer ses propres mises en situations professionnelles dans toutes leurs dimensions (préparation, ressources, environnement, objectifs, mise en œuvre,...) et à les analyser soit dans l'action soit à distance dans le but de comprendre son action et donc d'acquérir de la compétence.

La responsabilité

La responsabilité du professionnel IADE repose sur la connaissance des limites de son exercice, du champ de responsabilité des autres acteurs du soin ainsi que sur les droits des usagers. Elle intègre aussi la capacité du professionnel à rendre compte de ses activités et à argumenter ses actions.

REFERENTIEL DE COMPETENCES : VERSION SYNTHETIQUE

Compétence 1: Anticiper et mettre en place une organisation du site d'anesthésie en fonction du patient, du type d'intervention et du type d'anesthésie	
critères d'évaluation	indicateurs
1. Conformité, opérationnalité, sécurité du site	Aménagement et organisation ergonomiques de l'environnement (fluides, énergies, hygiène) Planification de l'organisation de son travail
2. Dispositifs, équipements, matériel anesthésie	Respect de la procédure d'ouverture de salle, check-list (anesthésie et HAS) Conformité et fonctionnalité des matériels et dispositifs d'anesthésie et d'urgence Réglage des appareils et des alarmes Signalement et traçabilité des dysfonctionnements
3. Agents médicamenteux anesthésiques	Conformité et argumentation des agents anesthésiques préparés en fonction du protocole pré établi en consultation Vérification de l'étiquetage, des péremptions Connaissance de la pharmacologie Respect de l'asepsie
4. Anticipation urgence	Identification et explicitation des situations d'urgences potentielles Connaissance des protocoles d'urgence Agencement adapté de l'environnement Accessibilité des médicaments et dispositifs d'urgence Précision et efficacité des gestes préventifs

Compétence 2: Analyser la situation, anticiper les risques associés en fonction du type d'anesthésie, des caractéristiques du patient et de l'intervention et ajuster la prise en charge anesthésique	
critères d'évaluation	indicateurs
1. Eléments pertinents du dossier	Sélection pertinente et priorisée (cliniques, biologiques, ECG, ..) Détection et transmission d'éléments anormaux ou manquants Fiabilité des mesures correctives
2. Observation clinique, para clinique, interrogatoire	Pertinence du recueil d'information en respectant les règles professionnelles et de déontologie Connaissance des éléments de surveillance Transmission faite
3. Evaluation de l'état psychologique du patient	Vérification et évaluation de la prémédication (efficacité, effets secondaires...) – Adaptation à l'état psychologique du patient
4. Evaluation de la ventilation et de l'intubation	Connaissance et évaluation des scores Identification du risque – Anticipation de la gestion (techniques et matériels)
5. Evaluation état vasculaire et dispositifs intra veineux	Décision de choix adaptée de la voie d'abord vasculaire Prise en compte des contraintes chirurgicales (position, installation), des consignes pré anesthésiques, du terrain et de la situation
6. Analyse des conséquences dues aux positions et aux techniques chirurgicales	Connaissance des répercussions physiopathologiques Identification des temps chirurgicaux Anticipation et mise en place des mesures préventives et correctives cohérentes
7. Pertinence du raisonnement	Présence d'un raisonnement clinique Explicitation de la démarche d'analyse (mise en lien des données recueillies) Compréhension globale de la situation clinique du patient

Compétence 3: Mettre en œuvre et adapter la procédure d'anesthésie en fonction du patient et du déroulement de l'intervention

critères d'évaluation	indicateurs
1. Dispositifs surveillance	Dispositifs adaptés - Alarmes réglées - Agencement ergonomique
2. Abord veineux	Adapté au patient et à la chirurgie - Argumenté - Fiable Dextérité lors de la pose et respect des règles d'hygiène et d'asepsie Pertinence de la surveillance
3. Induction	Dextérité et efficacité des gestes techniques Conformité des agents administrés selon les bonnes pratiques et les procédures Argumentation de la phase d'induction (gestes, effets des agents administrés) Détection des complications
4. Ventilation et intubation	Dextérité et efficacité des gestes techniques conformément aux bonnes pratiques Argumentation des modes ventilatoires, des paramètres et de la surveillance Adéquation des matériels Explication de l'algorithme décisionnel en cas d'intubation difficile
5. Adaptation de la PEC anesthésique et maintien de l'équilibre physiologique	Adaptabilité de la procédure anesthésique en fonction de la surveillance du patient Maintien et anticipation de l'équilibre physiologique Prise en compte anticipée et argumentée des risques liés à la position opératoire et aux différents temps opératoires Argumentation de la conduite de l'anesthésie et de la réanimation peropératoire
6. Pertinence du choix et de la posologie des médicaments	Posologie en fonction des temps opératoires, des données cliniques/paracliniques Les effets des médicaments anesthésiques sont identifiés, expliqués et anticipés
7. Douleur et NVPO	Anticipation de la douleur et NVPO Explication des produits administrés
8. Gestion pertinente de la rupture de l'éq. physiologique	Détection et signalement de la rupture d'équilibre des fonctions vitales Pertinence des mesures prises (thérapeutiques, autres, ...) Respect des règles de sécurité
9. Réveil et sevrage de la ventilation	Identification et anticipation des critères de réveil, d'élimination des agents et d'extubation Sevrage ventilatoire et extubation au moment opportun
10. Economie de sang	Connaissance des techniques d'économie de sang - Respect de la traçabilité
11. Feuille anesthésie	Exhaustivité et fiabilité du recueil des données Traçabilité chronologique – Transmission permettant la continuité des soins

Compétence 4: Assurer et analyser la qualité et la sécurité en anesthésie réanimation

critères d'évaluation	indicateurs
1. Analyse de la conformité matérielle anesthésique, et de l'environnement opératoire	Conformité des procédures, des règles d'hygiène dans le respect de la réglementation Identification et traçabilité des non conformités et des dysfonctionnements Prise de mesures correctives et suivi des incidents – Maintenance assurée Analyse des risques liés à l'utilisation des matériels
2. Analyse des risques liés à la technique anesthésique	Identification et analyse des risques spécifiques au patient, à la technique anesthésique et à l'acte opératoire Evènement indésirable identifié, détecté signalé et tracé
3. Risques spécifiques anesthésie par voie inhalatoire	Identification, analyse, traçabilité des risques liés au stockage, à la distribution, et à l'utilisation pharmacologique de gaz et des agents anesthésiques halogénés
4. Analyse des risques liés au terrain / l'acte opératoire	Identification, analyse et hiérarchisation des risques de la situation interventionnelle Pertinence des mesures prises en fonction de la situation
5. Conformité des actions préventives / risques liés au terrain et à l'acte opératoire	Identification et hiérarchisation des mesures préventives adaptées selon le terrain et le contexte
6. Mise en œuvre des procédures de vigilance et gestion des risques	Identification des risques en lien avec les procédures de vigilance Application d'action préventive, curative et déclarative (risque infectieux, identitovigilance, hémovigilance, ...)
7. Analyse d'une pratique ou d'un évènement indésirable	Analyse pluridisciplinaire, formalisée, selon une méthodologie précise- L'analyse s'appuie sur des données scientifiques, réglementaires, techniques, professionnelles. Identification des écarts ; analyse des causes et proposition d'amélioration.

Compétence 5. Analyser le comportement du patient et assurer un accompagnement et une information adaptée à la situation d'anesthésie

critères d'évaluation	indicateurs
1. Recueil informations	Pertinence des informations recueillies et adaptées à la situation (douleur, appréhension, anxiété,...) Identification et pris en compte des mémorisations peropératoires et troubles cognitifs post-opératoires
2. Pertinence communication	Selon le recueil d'information : démarche et technique de communication adaptée à la situation et au patient Respect des principes déontologiques et éthiques La démarche permet une relation de confiance et de sécurité
3. Analyse des informations et adaptabilité à la situation	L'analyse est logique, pertinente et explicitée Pertinence des mesures d'adaptation
4. Prise en charge anxiété et douleur	Adaptées au contexte du patient et de l'anesthésie Acquisition par le patient de techniques d'analgésie (PCA, PCEA...)
5. Qualité de l'information dispensée	Informations données adaptées, empathiques Compréhension du patient vérifiée et réajustée

Compétence 6. Coordonner ses actions avec les intervenants et former des professionnels dans le cadre de l'anesthésie réanimation, de l'urgence intra et extrahospitalière et de la prise en charge de la douleur	
critères d'évaluation	indicateurs
1. Identification des différents acteurs	Connaissance de l'organisation, de la responsabilité et du champ de compétences des acteurs sur un site Explicitation du rôle de chaque acteur
2. Efficacité transmissions	Transmissions de manière pertinente, fiables, ciblées, précises, signées et complètes
3. Prise en compte des transmissions des autres professionnels	Pertinence des transmissions des observations et des informations à prendre en compte. Explicitation des mesures adaptatives en fonction des transmissions
4. Action coordonnée avec les autres acteurs	La coordination tient compte des organisations du travail, des compétences de chacun, des services partenaires dans un cadre réglementaire et déontologique.
5. Transfert de connaissances	Identification des besoins de développement de compétence d'autres acteurs Apport et explication des connaissances en fonction de la situation Evaluation de la prestation
6. Documents et formation	Participe à l'élaboration et à la centralisation des documents à objectif de formation clinique Est capable de réflexivité sur son activité

Compétence 7. Rechercher, traiter et produire des données professionnelles et scientifiques dans les domaines de l'anesthésie, la réanimation, l'urgence et l'analgésie	
critères d'évaluation	indicateurs
1. Formule une problématique	Confronte les données théoriques et les données empiriques (démarche réflexive sur une situation de stage, un cas concret, autres ...). Problématise
2. Recherche documentation,	Recherche pertinente des données scientifiques et professionnelles Appropriation des bases de données
3. Cadre conceptuel, méthode de travail	Identification de l'objet d'étude – Choix adapté de la méthode de recherche Résultats concrets et cohérents en lien avec les objectifs de l'étude
4. Efficacité de la méthode	Des écrits clairs sont produits et diffusés, Les écrits font l'objet d'évaluation et de réajustement si nécessaire